



**Bernard POUSSET**  
Député de l'Indre

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

---

Issoudun, le 26 octobre 2005

### **« Après la sécheresse de l'été, l'Indre indemnisée de ses pertes fourragères »**

« Suite à la sécheresse de cet été, l'Indre avait déposé un dossier solide auprès de la Commission nationale des calamités agricoles, afin d'obtenir une indemnisation au titre des pertes fourragères. J'étais par ailleurs intervenu directement auprès du ministre de l'Agriculture afin d'appuyer cette demande, tout en insistant sur la nécessité d'accélérer les procédures.

Aussi, c'est avec une réelle satisfaction que j'ai appris que l'Indre faisait partie des 23 départements qui seraient indemnisés, et une première enveloppe de 21,6 millions d'euros a d'ores et déjà été débloquée afin qu'un premier acompte soit versé à ces départements.

La rapidité avec laquelle ces mesures sont mises en œuvre est une preuve de l'efficacité de l'action gouvernementale sur ces questions cruciales pour notre agriculture et ceux qui la font vivre. »

**Bernard POUSSET**